

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Nouvelle, tenue le lundi 4 mars 2019, à l'hôtel de ville du même endroit à 20 h.

Cette séance est sous la présidence du maire Yvan St-Pierre.

Sont présents les conseillers(ère) :

Geneviève Labillois	conseillère poste #1
David Landry	conseiller poste #2
Rémi Caissy	conseiller poste #3
Rachel Dugas	conseillère poste #4
Julie Allain	conseillère poste #5
Sandra McBrearty	conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, est présente.

037-03-2019

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue à tous.

038-03-2019

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la demande du maire, Yvan St-Pierre, le conseiller David Landry, fait lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mars 2019, qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Rapport des membres du conseil
5. Adoption du procès-verbal du 4 février 2019
6. Correspondance
7. Finances (comptes pour approbation et rapport mensuel)
8. Demandes de dons
9. Sécurité civile - Demande d'aide financière- volet 2
10. Dépôt du plan d'affaires et de la proposition de prise en charge au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec
11. Dépôt de la proposition de prise en charge au ministère des Transports du Canada
12. Campagne de membership URLS
13. Servitude de passage sur le lot 4 183 875 Ptie
14. Demandes d'autorisation au MELCC dans le cadre des travaux pour la mise à niveau des installations d'eau potable-programme TECQ
15. Coordonnateur en loisir et sport
16. Prix ExcElan loisir et sport
17. Offre de service PESCA-Phase 2 (Évaluation environnementale) Parc Industriel
18. Mention de félicitations-Carnaval de Nouvelle
19. Période de questions pour le public
20. Clôture de la séance
21. Levée de la séance

Suite à cette lecture, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

039-03-2019 **3. CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, Yvan St-Pierre, constate qu'il y a quorum. La séance peut-être tenue.

040-03-2019 **4. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

À tour de rôle, les membres du conseil font état des rencontres et des actions effectuées au cours du dernier mois.

041-03-2019 **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2019**

Les conseillers ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance du 4 février 2019, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

042-03-2019 **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, fait un résumé de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

043-03-2019 **7. FINANCES (COMPTES POUR APPROBATION ET RAPPORT ET DÉPÔT D'UN ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES)**

Il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés et des comptes à payer au montant total de 228 078,92\$ (comptes payés au cours du mois, 126 182,53\$ (salaires inclus), et des comptes à payer de 101 896,39 \$).

Un état des revenus et dépenses est déposé au conseil municipal.

044-03-2019 **8. DEMANDES DE DONS**

Considérant les demandes de dons suivantes :

- Cercle de Fermières (90^e anniversaire)
- URLS (Secondaire en spectacle)
- Cégep Gaspésie et des Îles (Gala des finissants)
- Association Pompiers volontaires (Bingo)
- Centre Accalmie (Tournoi de golf)
- The Miguasha special part 2 (rencontre 150^e)
- OPAC (Quillethon de l'Espoir)

Considérant le poste budgétaire pour les dons en 2019.

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Julie Allain et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil autorise les dons suivants :

- Cercle de Fermières (90^e anniversaire) 4 vinières 150\$
- URLS (Secondaire en spectacle) 50\$
- Cégep Gaspésie et des Îles (Gala des finissants) 50\$
- Association Pompiers volontaires (Bingo) 70\$
- Centre Accalmie (Tournoi de golf) 25\$
- The Miguasha special part 2 (rencontre 150^e) 100\$
- OGPAC (Quillethon de l'Espoir) 25\$

045-03-2019

9. SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VOLET 2

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller David Landry et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 12 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la Municipalité de Nouvelle atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales suivantes pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Maria	06005
Escuminac	06025
Ville de Carleton-sur-Mer	06013
Pointe-à-la-Croix	06030
Ristigouche-Sud-Est	06035
Matapédia	06045
Saint-André-de-Restigouche	06040
Saint-Alexis-de-Matapédia	06050
Saint-François-d'Assise	06055
L'Ascension-de-Patapédia	06060

Que le Conseil de la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

046-03-2019

10. DÉPÔT DU PLAN D'AFFAIRES ET DE LA PROPOSITION DE PRISE EN CHARGE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION DU QUÉBEC

Attendu que la Municipalité de Nouvelle a manifesté, auprès des autorités de Transports Canada, son intérêt pour une éventuelle prise en charge de l'installation portuaire de Miguasha;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle a réalisé, dans le cadre des activités de pré-transfert, un plan d'affaires et des études connexes pour identifier le potentiel d'utilisation de l'installation portuaire de Miguasha et les activités qui pourraient être développées sur le site;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle a préparé une proposition de prise en charge du site qui sera présentée aux autorités de Transports Canada;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle doit d'abord déposer le plan d'affaires et la proposition de prise en charge au gouvernement du Québec;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à déposer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, le plan d'affaires et la proposition de prise en charge de l'installation portuaire de Miguasha aux autorités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour fins d'analyse et de recommandation.

047-03-2019

11. DÉPÔT DE LA PROPOSITION DE PRISE EN CHARGE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU CANADA

Attendu que la Municipalité de Nouvelle a préparé une proposition de prise en charge de l'installation portuaire de Miguasha, et ce suite à la réalisation d'un plan d'affaires et des études connexes pour identifier le potentiel d'utilisation de cette installation et les activités qui pourraient être développées sur le site;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle a obtenu un avis favorable de la part du gouvernement du Québec pour la prise en charge de l'installation portuaire de Miguasha par la Municipalité de Nouvelle;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Geneviève Labilloy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à déposer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, la proposition de prise en charge de l'installation portuaire de Miguasha aux autorités du ministère des Transports du Canada.

048-03-2019

12. CAMPAGNE DE MEMBERSHIP URLS

Il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Nouvelle adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 153,00\$ représentant le coût de la cotisation annuelle ;

Qu'elle délègue, Maxime Bernard, coordonnateur culturel et Johanne Poulin, agente de développement culturel, pour la représenter à l'assemblée de l'Unité régionale loisir et sport.

049-03-2019

13. SERVITUDE DE PASSAGE SUR LE LOT 4 183 875 PTIE

Attendu que la Municipalité de Nouvelle possède sur le lot 4183 875 Ptie, cadastre du Québec, un conduit d'égout;

Attendu que la Municipalité de Nouvelle désire se prévaloir d'une servitude de passage sur ce lot;

Attendu que ce terrain appartient à Daphnée Babin Guité et Alexandre Lagacy;

Attendu que Mercier et Jutras, arpenteurs-géomètres ont procédé à une description technique sur cette partie du lot;

Attendu que le Conseil municipal désire mandater Me Nancy Roy pour procéder à l'enregistrement de cette servitude;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Rachel Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document relatif à cette transaction.

050-03-2019

14. DEMANDES D'AUTORISATION AU MELCC DANS LE CADRE DES TRAVAUX POUR LA MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE-PROGRAMME TECQ

Considérant que la Municipalité de Nouvelle souhaite procéder à la réalisation des travaux de la mise à niveau des installations d'eau potable;

Considérant que la firme ARPO a été mandatée par la municipalité pour la préparation des plans et devis et assurer la surveillance technique lors de la réalisation des travaux;

Considérant que pour ce faire, il est nécessaire de soumettre au MELCC, les demandes d'autorisation en vertu des articles 22 et 31.75 et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes;

Considérant que la municipalité doit s'engager à transmettre au MELCC une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec l'autorisation obtenue du MELCC;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Julie Allainet résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Nouvelle présente une demande d'autorisation au MELCC pour les travaux de la mise à niveau des installations d'eau potable.

Que la firme ARPO, Groupe-conseil inc. soit mandatée à préparer et présenter au MELCC, pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, les demandes d'autorisation pour la réalisation de travaux pour la mise à niveau des installations d'eau potable, le tout conformément aux articles 22 et 31.75 de la LQE et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes.

Que la Municipalité de Nouvelle s'engage à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés en vertu des certificats d'autorisation obtenus par le MELCC.

Que la Municipalité de Nouvelle s'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté. Le cas échéant, à faire le suivi et à respecter les exigences liées au rejet des eaux usées issues du traitement de l'eau et du traitement des boues. À mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en fournir un exemplaire au MELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

051-03-2019

15. COORDONNATEUR EN LOISIR ET SPORT

Considérant que la directrice des loisirs, Lisa Armishaw a demandé un congé sans solde de 9 mois;

Considérant que les membres du conseil ont accepté sa demande;

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer temporairement ce poste;

Considérant que le poste a été affiché en date du 18 octobre 2018 et que quatre candidats se sont manifestés et que deux ont été retenus pour une entrevue;

Considérant que Mathieu Tanguay avait été retenu et qu'il a postulé sur un poste permanent dans une autre municipalité et qu'il quitte l'emploi à la Municipalité de Nouvelle;

Considérant qu'il est primordial de remplacer rapidement cet employé;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Sandra McBrearty et résolu à l'unanimité des conseillers que Véronique Laplante soit engagée pour le remplacement de Lisa Armishaw, pour une période pouvant aller jusqu'au 31 mai 2019. Le salaire est de 18,00\$/h.

052-03-2019

16. PRIX EXCÉLAN LOISIR ET SPORT

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labillois et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Nouvelle participe aux démarches visant à présenter une personne, un groupe de personnes ou un organisme qui se démarque par son implication en loisir et sport.

Que la Municipalité de Nouvelle mandate la coordonnatrice des loisirs, Véronique Laplante, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle tout document relatif à ce dossier

053-03-2019

17. OFFRE DE SERVICE PESCA-PHASE 2 (ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE) PARC INDUSTRIEL

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Nouvelle autorise la firme PESCA Environnement à procéder à la phase 2 sur le lot 6 280 520 pour l'évaluation environnementale pour un montant estimé à 19 700\$ plus taxes applicables.

Que le Conseil de la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Arlene McBrearty, à signer pour et au nom de la Municipalité de Nouvelle, tout document relatif à ce dossier.

054-03-2019

18. MENTION DE FÉLICITATIONS-CARNAVAL DE NOUVELLE

Encore une fois notre carnaval d'hiver a été un succès. Bravo et merci à tous ceux et celles qui s'impliquent dans ce bel événement qui se veut festif et rassembleur!

055-03-2019

19. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Le maire et les conseillers répondent aux questions posées.

056-03-2019

20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire, Yvan St-Pierre, déclare la séance close.

057-03-2019

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Rémi Caissy que la séance soit levée à 20 h 35.

Yvan St-Pierre,
Maire

Arlene McBrearty
Directrice générale et secrétaire-trésorière